



**Ville de Sainte-Catherine-
de-la-Jacques-Cartier**

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les citoyens et citoyennes de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :

QUE le conseil, à sa séance ordinaire du 22 mars 2021, a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1541-2021

DÉCRÉTANT LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SECTION DE LA ROUTE DES ÉRABLES (DU NUMÉRO CIVIQUE 141 SUR UNE LONGUEUR DE 254 MÈTRES JUSQU'À LA RUE DE L'ASSOMPTION)

QUE ledit règlement entre en vigueur selon la Loi.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Toutefois, étant donné que les bureaux de la municipalité sont fermés au public pour une période indéterminée, nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site Internet de la municipalité.

Fait à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 23 mars 2021.

La greffière adjointe
et directrice des affaires juridiques,

Isabelle Bernier, OMA
Avocate